



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2015-024

Objet :

**Service de l'Eau : Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations pour
AEP – Combe Salinière – 1^{ère} tranche
Rapporte et remplace la délibération n° 2014-126**

Délibération affichée le : **30 MARS 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt quatre Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – COLOMBIER François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – POURTIER Jean Luc – NADAL Olivier – DURAND Véronique – BIESSE Frédérique – DEBEAUCE Christine – CABOCHE Chrystelle – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – GOMEZ René

Pouvoirs : ADELAERE Sylvain à Amélie MATEO – PANTALEONE Alexandra à Joëlle SOREL – Jean-Louis BONNET à Olivier SERVEL – Maguelone SUQUET à Olivier LECOMTE – Anne-Marie DEJEAN à Sylvie CONTRERAS.

Mme MATEO Amélie est élu secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 17 décembre 2014, il avait été autorisé à signer auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 1 194 343 €. Or, sur la dite-délibération, la durée et le taux de préfinancement avaient été omis. Il convient, en conséquence, de délibérer à nouveau.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de la réalisation, pour le service de l'eau, d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de 1 194 343 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux d'Alimentation en Eau Potable à la Combe Salinière – 1^{ère} tranche, à Gignac et dont les conditions sont les suivantes :

Type	PSPL
Montant	1 194 343 €
Durée du prêt	40 ans
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Durée de préfinancement	9 mois
Taux de préfinancement	Livret A + 1%
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 1 %
Amortissement	Déduit
Modalité de révision	Simple Révisabilité
Taux de progressivité des échéances	0 %

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- RAPPORTE la délibération du 17 décembre 2014
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser, pour le service annexe de l'eau, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt d'un montant de 1 194 343 € dans les conditions ci-dessus fixées.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20150325-DEL2015024-DE
Date de télétransmission : 25/03/2015
Date de réception préfecture : 25/03/2015

Le Maire,
Jean-François SOTO.

